



**Barbara ROMAGNAN**

*Députée du Doubs*

M. Laurent BERNARD  
25 RUE SOUS LES VIGNES  
25480 MISEREY-SALINES

Besançon, le 10 février 2014

Monsieur,

Par courrier en date du 6 janvier dernier, vous avez souhaité me transmettre des informations relatives aux épandages aériens. J'ai pris connaissance avec attention des éléments contenus dans votre lettre ainsi que des nombreux documents joints à cette dernière.

D'après mes informations, la théorie des chemtrails fait l'objet depuis plusieurs années de débats scientifiques et il semble que ceux-ci n'ont pas encore été en mesure d'attester de manière irréfutable de la véracité de ces épandages aériens en France afin de modifier le climat. Par conséquent, je pense que ce n'est pas à l'Assemblée nationale de mettre en place une commission d'enquête sur ce sujet. Les commissions d'enquête parlementaires n'ont ni la vocation ni les compétences techniques de traiter de sujets d'ordre scientifique.

Aussi, j'ai le regret de vous informer que je ne demanderai pas la création d'une commission d'enquête. Les gouvernements français successifs ont eu l'occasion à plusieurs reprises d'apporter des réponses étayées aux questions de parlementaires ou de citoyens sur les épandages aériens et je n'ai pas de raison de mettre en doute les arguments avancés.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

ASSEMBLÉE NATIONALE  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS CEDEX 07 SP

[bromagnan@assemblee-nationale.fr](mailto:bromagnan@assemblee-nationale.fr)

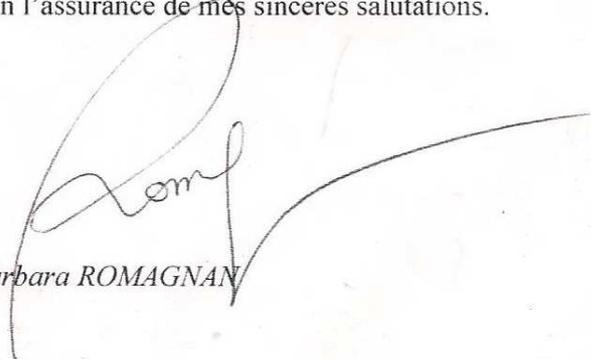
PERMANENCE PARLEMENTAIRE  
1 place Leclerc  
25000 BESANÇON

tél. 03 81 21 28 05  
fax. 03 81 54 37 98

[barbara.romagnan@gmail.com](mailto:barbara.romagnan@gmail.com)

[www.barbararomagnan.eu](http://www.barbararomagnan.eu)

f/BarbaraRomagnan  
[@bromagnan](https://www.instagram.com/bromagnan)

  
Barbara ROMAGNAN